COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 29 mai 2018

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick GUERINET, Maire, en présence de tous les conseillers en exercice, excepté Mme BOUTTET Joëlle, Messieurs BEAUDICHON Gilbert et GAUCHET Jean-Michel excusés.

<u>DÉLIBÉRATION POUR APPROBATION DE LA GESTION PAR LA CCDP DES ÉTUDES PRÉALABLES AU TRANSFERT DES COMPÉTENCES EAU & ASSAINISSEMENT</u>

Le maire rappelle que la loi NOTRe attribue à titre obligatoire les compétences eau et assainissement aux communautés de communes à compter du 1er janvier 2020.

Afin de préparer ce transfert, la CCDP (Communauté de Communes du Pithiverais) a lancé, pour le compte de chaque commune, un diagnostic de l'ensemble des réseaux et installations concernés (eau potable, assainissement, eaux pluviales) subventionné à 80% par l'Agence de l'Eau Seine Normandie. L'estimation restant à la charge de la commune est pour le budget commune 1 686 €, le budget eaux : 8 825 € et le budget assainissement : 1 772.48 €. Après avoir entendu le maire donner toutes les explications nécessaires décide par 7 voix pour et 1 abstention de confier à la CCDP la gestion des études préalables au transfert des études eau et assainissement à savoir étude du Schéma d'alimentation d'eau potable, étude du schéma directeur d'assainissement et étude de gouvernance et s'engage à rembourser les quotes-parts des études revenant à la commune.

PROGRAMME DU 14 JUILLET

Après avoir confirmé qu'il n'y aura pas de feu d'artifice et de défilé le soir du 13 juillet, le conseil établit le programme comme suit : à partir 17H00 jeux pour tout âge, 18H30 apéritif et 19H00 casse-croute.

SUITE À DONNER AUX DEVIS REÇUS POUR LA RÉPARATION DES VITRAUX DE L'ÉGLISE

Le maire informe le conseil que la deuxième entreprise (Thierry VALLEE) sollicitée pour établir un devis n'a pas souhaité donner suite. Le conseil retient la proposition de « l'Atelier Vitrail de Milly » (Aurore ZOCCHETTO) situé à Milly-la-Forêt pour la réparation du vitrail situé sur la nef sud (6 650 € TTC).

QUESTIONS DIVERSES

❖ AMÉNAGEMENT DE LA ZONE 30

Vu la dangerosité du carrefour de la D25 avec la rue de Bourgogne et l'allée du cimetière, les services du Département du Loiret lors d'une rencontre le 16 mars 2018 dernier donnent un avis favorable pour la mise en place d'une « zone 30 » sur le bourg. (Voir compte rendu du conseil du 10/04/2018) Le conseil décide, à l'unanimité, de mettre en « zone 30 » le secteur délimité entre les numéros 4/6 rue de la mairie, 1 rue de Boynes et Impasse de l'église.

ENTRETIEN VOIERIE ET ESPACES VERTS

Le maire rappelle que la commune n'a plus comme objectif de désherber très régulièrement les espaces publics. La population doit donc se réhabituer à côtoyer l'herbe que l'on considère à tort comme « des mauvaises herbes ». Par ailleurs, la commune ne refuse pas que les riverains tondent et retirent les herbes devant leur propriété comme certains le font déjà. À ceux et celles qui souhaiteraient participer à cette action citoyenne, il est rappelé que l'utilisation de produits phytosanitaires est interdite, sur le domaine public, depuis le 1^{er} janvier 2017.



INFORMATIONS COMMUNALES et INTERCOMMUNALES

■ SCOT : CONSULTATION DE LA POPULATION

La révision du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) menée par le Syndicat de Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais arrive en son terme. Il est rappelé que tous les documents d'urbanisme devront être compatibles avec ce SCoT. Une réunion publique d'information est organisée le **mercredi 13 juin à 18H00 à la salle communale de Givraines**. Une deuxième se tiendra le même jour à 20H30 à Thignonville.

■ INAUGURATION DE L'AMANDERAIE DE GIVRAINES

Le rotary club de Pithiviers a offert à la commune de Givraines, 30 amandiers qui ont été plantés le 20 novembre 2017 par des lycéens du lycée agricole de Beaune la Rolande sur « espace bourgogne ». Le conseil municipal, le rotary club de Pithiviers et la confrérie du Pithiviers invitent la population à l'inauguration de cette amanderaie le **lundi 2 juillet à 18H30**.